

Les pollinisateurs, alliés indispensables de nos forêts

Les pollinisateurs sont essentiels au bon fonctionnement écologique d'une forêt en intervenant sur la régénération de certaines essences (dites entomophiles) par pollinisation et sur la chaîne alimentaire.



Une forêt diversifiée offre un espace refuge, relativement épargné par les pesticides, avec différentes sources de pollen et nectar et des floraisons étalées dans le temps.

Propriétaires forestiers, vous pouvez aider les pollinisateurs sauvages et domestiques en prenant en compte le potentiel mellifère de votre forêt dans vos choix de gestion !
(détails au dos)

80 %
des plantes sauvages sont tributaires des pollinisateurs

Lisière diversifiée et étagée

Abeille butinant une fleur de lierre. Contrairement aux idées reçues, le lierre n'est pas un parasite mais un allié de vos forêts ! Sa place dans l'écosystème est majeure car il produit les dernières fleurs de l'automne qui permettent aux abeilles de stocker des réserves avant l'hiver.

Les pollinisateurs menacés par la disparition des ressources mellifères.

Près de 10 % des espèces d'abeilles sont menacées d'extinction en Europe. Par ailleurs, la mortalité des abeilles domestiques est passée de 5 % à 30 % en l'espace de 30 ans. Ce déclin général tient son origine dans l'utilisation des pesticides et la diminution des ressources mellifères, en particulier avec la disparition des haies et des prairies extensives. Les apiculteurs voient également leur récolte de miel diminuer du fait des chaleurs plus fréquentes qui impactent la production de nectar mais aussi des bouleversements forestiers. Les châtaigniers en particulier, deuxième essence feuillue de la région et à l'origine d'un miel réputé, souffrent de dépérissements importants. **La prise en compte du potentiel mellifère lors d'un renouvellement forestier est essentielle.**



Le châtaignier est une essence monoïque. Ses fleurs mâles produisent une quantité importante de nectar et de pollen.



Forêt et pollinisateurs

Protéger les capacités d'accueil de nos espaces forestiers et renforcer nos liens avec le monde apicole

Brochure réalisée par le CRPF BRPL dans le cadre du projet MelliFor en partenariat avec le CETAPI, Fransylva et le Gretia et avec le soutien financier de la Région.

Puis-je accueillir des ruches dans ma forêt ?

Les principaux critères regroupent :

- ✓ La présence de **ressources mellifères** abondantes
- ✓ Un **accès carrossable**
- ✓ Un terrain **abrité des vents** dominants et assez **large**
- ✓ Un **point d'eau** à proximité pour que les abeilles puissent s'abreuver.

Seul l'apiculteur pourra ensuite vous dire si l'emplacement correspond à ses besoins, qui dépendent de ses pratiques (transhumance, nombre de ruches...).

Quelle est la réglementation à connaître ?

L'apiculteur doit :

- ✓ être à jour de ses **déclarations** et être assuré **responsabilité civile**
- ✓ respecter les **distances minimales de pose** définies par arrêté préfectoral
- ✓ adapter la **densité de ruches** aux ressources disponibles dans la zone de butinage

Si vous souhaitez formaliser vos engagements respectifs, une charte des bonnes pratiques sylvicoles et apicoles en Pays de la Loire est disponible.

Toutes les informations sur le projet MelliFor sur **le site du CRPF Bretagne-Pays de la Loire** (onglet environnement) et pour toute question, contacter Bérénice Tigier : berenice.tigier@cnpf.fr ou au **06 64 96 20 93**

Comment améliorer la capacité d'accueil de ma forêt par des gestes simples ?

Gérer les lisières en favorisant les essences mellifères de lumière et maintenir **un ourlet herbacé**.



Conserver les arbres à dendromicrohabitats (arbres à cavités, arbres morts...) **et le lierre**, très utiles aux insectes.



Maintenir les milieux ouverts en privilégiant le broyage et les travaux d'entretien à partir d'août, après la floraison des herbacées.



Lors d'un renouvellement, ne dégager que la tête des jeunes plants, les espèces d'accompagnement permettront de gagner les arbres et de les protéger de la dent du gibier.



Préserver la **diversité des espèces ligneuses** du sous-étage comme le noisetier, le cornouiller, les aubépines, le tilleul... qui produisent pollen et nectar.



Le frelon européen (*Vespa crabro*) est un insecte utile à l'équilibre de l'écosystème et aux activités humaines par la prédation de parasites et de mouches. Il ne faut pas le confondre avec le frelon asiatique, espèce invasive menaçant les abeilles.



Qui sont les pollinisateurs ?

Les abeilles à miel (*Apis mellifera*) ne sont pas les seules concernées puisqu'en France on compte **mille espèces d'abeilles sauvages !**

Elles appartiennent à l'ordre des **hyménoptères** qui comprend aussi les guêpes et les fourmis.

Les **diptères** (mouches) et les **lépidoptères** (papillons) sont également des insectes pollinisateurs.

Pour les préserver, outre la présence de ressources mellifères abondantes et diversifiées, **il faut tenir compte de leur habitat et conserver par exemple les vieux arbres à cavité** comme sur la photo ci-dessus.